

Le rêve derrière les barreaux

Il est inscrit aux barreaux de Paris, de Californie et de New York :

Pierre Hourcade, 31 ans, a fréquenté les milieux d'affaires de Los Angeles avant de s'envoler pour le Vietnam, où il ouvre le premier cabinet d'avocats américain

VALÉRIE PRAS

LA LOI DE LOS ANGELES

Lycéen à Barthelemy, Pierre Hourcade pensait déjà aux Eagles et à la Californie. Mais ce n'est que l'été 1989 que le Palois s'est envolé pour Los Angeles avec dans la poche son visa « work and travel » (1) : « C'était en juillet, je travaillais dans un restaurant français. Le soir du 14, pour ce que les Américains appellent "the Bastille day", je tenais un stand sur le campus de UCLA. Là, en vendant mes assiettes de salade niçoise, j'ai rencontré un avocat parisien qui m'a fait part de son projet d'ouvrir un cabinet français à Beverly Hills ».

La suite, c'est l'histoire d'un Béarnais pure souche (dont la famille réside toujours dans la région) qui revient à Paris terminer ses études d'avocat, prête serment le 19 décembre 1990 et fait ses valises le 25 pour s'installer en Californie où les compagnies qui avaient des intérêts en France n'ont pas tardé à s'adresser au cabinet du pays de Molière.

Pierre Hourcade et la Californie, c'est aussi une question d'étapes : de Français travaillant pour des Français, le Palois a décidé de « devenir avocat américain ». Une condition : obtenir le diplôme outre-Atlantique et bord-Pacifique. « Après un an et demi d'études à UCLA law, j'ai obtenu le barreau de Californie. Mais il n'était valable que pour un État. Alors, pour voir, j'ai été passé celui de New York ». Trois diplômes qui font la fierté du Béarnais. « Nous ne sommes que deux à être inscrits dans trois barreaux, Arnaud Klarsfeld et moi-même... Mais ayant travaillé pendant trois ans en Californie, je vais obtenir, par équivalence, celui de Washington DC. J'en aurais donc un de plus que lui ! », sourit-il.

De la cité de la pomme, Pierre Hourcade est rapidement revenu dans cette Californie qui, en quatre ans, lui offrira les inondations, les incendies, les émeutes, ou encore le tremblement de terre — « la peur de ma vie » —. Dans « ce miroir aux alouettes, où vivent des milliers d'acteurs... qui bossent dans des restaurants », il découvre les avantages d'être simultanément avocat français et américain. Spécialisé dans le droit des affaires et la fiscalité, il est embauché dans un cabinet californien, où ses diplômes lui permettront de développer la clientèle française. « Je travaille dans un cabinet de 60 avocats, d'une importance moyenne aux États-Unis, alors que le plus gros cabinet français doit en compter 80. Pour donner une idée, en France, il y a 14 000 avocats. Dans le seul état de Californie, il y en a 100 000 ».

Malibu, Hollywood, Beverly Hills... Des noms qui sonnent comme autant d'images cinématographiques. Auxquelles Pierre Hourcade fait référence en expliquant que le travail des avocats libas ressemble effectivement à celui décrit dans le feuilleton « la Loi de Los Angeles ». A contrario, l'avocat s'attache à faire la nique aux préjugés qui nous mènent à considérer l'endroit comme réservé aux détenteurs du luxe : « La vie est moins chère qu'en France et plus pratique. Bien sûr, c'est la société de consommation à outrance, avec des livraisons de tout à n'importe quelle heure et des magasins ouverts 24 heures sur 24. Mais ça rend la vie tellement plus facile ! ».

À SAIGON

A ceux qui estimeront que Pierre Hourcade possède une chance de

tous les diables, il répond qu'il s'est simplement trouvé « un bon moment au bon endroit ». Comme ce jour où il a obtenu la fameuse Greencard. « Depuis cinq ans, le gouvernement offre une sorte de loterie pour certains pays. Il suffit d'envoyer son nom et son adresse : sur 10 millions de lettres, 55 000 sont tirées au sort et leurs expéditeurs reçoivent la carte verte de résident permanent ». Devinez un peu quel nom est sorti du lot... « Dans cinq ans, se réjouit Pierre Hourcade, je deviendrai citoyen américain, tout en conservant ma nationalité française ».

Au bon moment... Il y a un mois, le Palois de 31 ans, se trouvait à Saï-

gon. Pour y signer un nouveau contrat : pendant quelques mois, Pierre Hourcade a désormais en charge l'ouverture du premier cabinet américain au Vietnam.

Encore une fois, celui qui semble vendre sa « double casquette » comme des petits pains, s'appête à intégrer un autre monde, celui de l'Asie. « Je passe d'un pays de 200 ans où tout est fait à un pays avec 5 000 ans d'histoire où tout est à faire ». L'histoire de Pierre Hourcade, elle, se décline sur un mode universel...

(1) Le visa « work and travel » permet à des citoyens étrangers de découvrir l'Amérique tout en trouvant un job, entre mai et septembre.



Pierre Hourcade, avocat français et américain, de passage à Pau, avant de s'envoler pour le Vietnam (Photo Jean-Louis Borderie, « Sud-Ouest »)